



GF-TADs

CADRE MONDIAL POUR
LE CONTRÔLE PROGRESSIF DES
MALADIES ANIMALES TRANSFRONTALIÈRES



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ ANIMALE

Atelier de formulation de la feuille de route pour le contrôle et l'éradication de la PPR en Afrique Centrale¹:

Une approche régionale coordonnée pour le contrôle et l'éradication de la PPR

Yaoundé, Cameroun – 24-25 août 2015

Communiqué final

Les moutons et les chèvres contribuent à la sécurité alimentaire, au développement économique des pays et au bien-être global de la population. Plus de 330 millions de paysans pauvres en Afrique et en Asie dépendent directement des moutons et des chèvres pour leur subsistance.

Les Etats de la sous-région d'Afrique Centrale ont un potentiel numérique, génétique et de productions élevé, ce qui contraste de manière nette avec la faible disponibilité de la viande et des produits laitiers dans la région. En effet, le potentiel des productions animales y demeure faiblement valorisé et l'un des principaux facteurs limitants est la présence de maladies animales infectieuses à fort impact.

La **peste des petits ruminants (PPR)** est endémique dans beaucoup de pays d'Afrique (notamment en Afrique Centrale) et d'Asie. Elle perturbe la sécurité du commerce et empêche les paysans pauvres d'avoir accès aux potentiels marchés mondiaux lucratifs d'animaux et de produits d'origine animale.

Les flambées de PPR peuvent décimer plus de 90% des troupeaux de moutons et de chèvres infectés. Les différents pays touchés peuvent subir des pertes annuelles allant de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de millions de dollars, mettant particulièrement en péril les populations les plus vulnérables. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), en collaboration avec le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire ont organisé une Conférence Internationale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants (PPR), du 31 mars au 2 avril 2015 à Abidjan. Cette Conférence a rassemblé experts, scientifiques, Ministres, directeurs des services vétérinaires, partenaires techniques et financiers au développement venant des cinq continents et elle a conduit à l'adoption de la Stratégie Mondiale de Contrôle et d'Eradication (SMCE) de la peste des petits ruminants.

L'Afrique Centrale, représentée par le CEBEVIRHA et ses partenaires au développement à cette conférence, s'était engagée à organiser une réunion de restitution et formuler une feuille de route pour le contrôle et l'éradication de la PPR en Afrique Centrale.

Du 24 au 25 Aout 2015, les pays membres de l'Afrique Centrale se sont réunis pour :

¹ Cameroun; République Centre Africaine; République Démocratique du Congo; République du Congo; Gabon; Guinée Equatoriale; Sao Tomé-et-Principe; Tchad

- présenter de façon approfondie la stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR récemment adoptée lors de la Conférence d'Abidjan, ainsi que les recommandations de la Conférence ;
- faire l'état des lieux de la PPR et des capacités des services vétérinaires pour son contrôle dans les pays de l'Afrique Centrale et identifier les autres maladies des petits ruminants dont le contrôle pourrait être combiné à celui de la PPR, et
- utiliser ces informations pour formuler la feuille de route régionale de contrôle de la PPR et obtenir l'engagement des pays à son application.

La rencontre a enregistré la participation d'une quarantaine de personnes parmi lesquelles les directeurs des services vétérinaires, les points focaux des réseaux d'épidémiosurveillance et de laboratoires de diagnostic du Cameroun, du Congo, de la Guinée Equatoriale, du Gabon, de la République Centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC), de Sao Tomé-et-Principe et du Tchad. Elle a aussi réuni les experts de la CEEAC, de la CEDEVIRHA, de l'OIE, de l'UA-BIRA, de l'UA-PANVAC, de la FAO et du groupe de travail FAO/OIE sur la PPR.

Les participants de l'atelier considèrent ce qui suit:

Considérant

- les recommandations de la conférence d'Abidjan et le plan quinquennal du GF-TADs Afrique (2012 – 2016) qui recommande la préparation de plans stratégiques en vue du contrôle des Maladies Animales Transfrontières (MATs) prioritaires en Afrique;
- que la lutte contre ces maladies requiert une coopération sous-régionale et régionale;
- que la mise en œuvre de la Stratégie Mondiale de Contrôle et d'Eradication (SMCE) de la PPR nécessite l'implication de tous les acteurs et notamment celle des éleveurs avec leur adhésion totale aux campagnes de vaccination;
- que les réseaux de laboratoires (RESOLAB) et d'épidémiologie (RESEPI), articulés au réseau de recherche PPR (PPR-GREN), sont des outils majeurs pour la mise en œuvre de la SMCE en favorisant les échanges d'informations, la mobilisation des ressources;
- la faiblesse actuelle des financements alloués pour la mise en œuvre de la SMCE de la PPR liée notamment à l'absence ou insuffisance des politiques et stratégies d'élevage; l'insuffisance des données socio-économiques sur l'impact des maladies animales.

Les participants de l'Atelier recommandent:

Aux pays de:

1. Allouer des lignes budgétaires sur le budget national pour la formulation et la mise en œuvre du plan national stratégique de lutte contre la PPR en accord avec la SMCE et la feuille de route Afrique Centrale;
2. Considérer et s'assurer que la société civile (éleveurs, vétérinaires privés, para-vétérinaires, producteurs, ONG, ...) sous la supervision du Directeur des Services Veterinaires, joue un rôle primordial dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de contrôle et d'éradication de la PPR;
3. S'impliquer dans le renforcement des échanges d'information épidémiologique et la coordination des différentes initiatives mises en œuvre au niveau national, avec l'assistance des partenaires au développement;
4. Impliquer les radios communautaires et tous les autres moyens de communications dans la formulation et la mise en œuvre des stratégies;
5. N'utiliser que des vaccins de qualité certifiés par l'UA-PANVAC accompagnés de leurs diluants ;

6. Utiliser les services de PANVAC pour la confirmation de la PPR.

Aux institutions régionales (BIRA, PANVAC, CEMAC/CEEAC/CEBEVIRHA) de:

7. Finaliser la feuille de route Afrique Centrale (AC) avec l'appui des partenaires techniques pour la mise en œuvre de la SMCE de la PPR selon les recommandations de la conférence d'Abidjan ;
8. Développer des politiques et stratégies de financement de la feuille de route à soumettre à leurs instances de tutelles respectives et aux partenaires techniques et financiers;
9. Entreprendre des études sur l'impact socio-économique de la PPR ;
10. Aider les pays à préparer des plans stratégiques de lutte contre la PPR avec l'appui des partenaires (FAO et OIE) ;
11. En ligne avec la PPR-GREN, renforcer le sous-réseau PPR RESOLAB/RESEPI/AC et en faire un outil opérationnel et technique pour la mise en œuvre de la feuille de route PPR Afrique Centrale.

A la FAO et à l'OIE :

12. S'engager pour la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en place de la stratégie mondiale;
13. FAO de formuler un TCP sous régional pour l'élaboration des plans nationaux stratégiques et accompagner les pays dans la phase initiale de leurs mise en œuvre;
14. S'assurer de l'adéquation des plans stratégiques nationaux et de la feuille de route Afrique Centrale avec la SMCE;
15. Inclure Sao Tome et Principe dans la feuille de route Afrique Centrale;
16. Aider à la mise en place des banques de vaccins PPR à être utilisées dans le cadre de la SMCE et les situations d'urgence.

Première réunion de la Feuille de route PPR pour l'Afrique Centrale
24 – 28 Août 2015, Yaoundé, Cameroun

Progression des Stades PPR - Afrique Centrale -

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Cameroun		1			2			3			4		Statu s free				
Rep Centre Africaine		1			2				3			4		Statu s free			
RD Congo		1															
Rep Congo		1			2					3					4		Statu s free
Gabon		1			2					3				4		Statu s free	
Guinée Equatoriale		0		1			2				3					4	Statu s free
Sao Tome		0	1		2			3		4		Statu s free					
Tchad		1				2			3			4		Statu s free			

Commentaire:

- le Stade PPR à indiquer pour 2015 est celui convenu pendant le meeting de Yaoundé

- à noter que la stratégie Globale indique une durée moyenne pour chaque Stade PPR (rappelé dans tableau ci-dessous) ; mais le pays peut décider de progresser plus ou moins vite (argumentaire à fournir)

Rappel : durée moyenne des Stades PPR :

Stade 1	minimum 12 mois jusqu'à 3 years
Stade 2	3 ans (de 2 à 5 ans)
Stade 3	3 ans (de 2 à 5 ans)
Stade 4	24 mois jusqu'à 3 ans